

Réaliser les opérations de production de miel (atelier apicole en diversification)

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 19 au 23 avril 2027 et
du 31 mai au 3 juin 2027

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**
Avoir 18 ans

 98 %
de satisfaction
(2026)

 100 %
de recommandation
(2026)

 100 %
de réussite
(2026)
7 stagiaires
présentés sur 11

OBJECTIFS

- Conduire un rucher dans de bonnes conditions
- Veiller à conserver des abeilles en bonne santé

CONTENU DE LA FORMATION

- L'anatomie de l'abeille, sa biologie et sa physiologie
- Législation, organisation de la filière
- Identifier le matériel pour installer et conduire un rucher
- Préparer des cadres, changer le fond d'une ruche
- Les ressources floristiques
- Récupérer une trappe à pollen
- Constituer et nourrir un essaim
- Diviser des ruches et poser des hausses
- Récolter le miel
- Identifier les maladies de la ruche



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours et d'ateliers pratiques sur le rucher école du CFPPA notamment (NB : les tenues peuvent être prêtées par le CFPPA)

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : visite d'une ruche et oral d'explicitation des observations faites et le prévisionnel de production

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activées visées : pratique de l'apiculture en diversification de son activité principale

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Aurélie VOLLE-GALANTE, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation